

Planning des marches des adhérents
de l'association Soutien Partage Evasion

Février - 2012

Les rendez-vous se font à l'église

Mardi 07 février	9 h Sourzac
Mardi 14 février	9 h St Félix de Villadeix
Mardi 21 février	9 h St Mayne de Pereyrol
Mardi 28 février	9 h Maurens

Les sorties marches de l'Association Soutien Partage Evasion sont réservées aux adhérents. Il est possible d'adhérer à tout moment, soit lors d'une marche, soit au Point Info à Villamblard.

Petit rappel :

Extrait du règlement intérieur :

Le marcheur doit être :

- adhérent à l'association Soutien Partage Evasion et à jour de sa cotisation (10 €).
- apte à la marche, le certificat médical n'est pas obligatoire mais il est bon d'en parler à son médecin et le cas échéant de se faire faire un certificat médical. Si aucun certificat médical n'est produit lors de son inscription, une décharge sera signée. Cette décharge stipulera que le marcheur marche sous sa propre responsabilité et dégage l'association Soutien Partage Evasion de toute responsabilité.

Pour tout renseignement : 05 53 81 33 62

Association Soutien Partage Evasion
15 avenue E. Dupuy
24140 VILLAMBLARD
Le Point Info : 05 53 81 33 62